## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

## SIED 70

Syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône

## **SEANCE DU 24 AVRIL 2024**

Nombre de membres afférents au Bureau syndical : 17

Nombre de membres en exercice : 17

Date de convocation et d'affichage : 5 avril 2024

PRESENTS : (11 membres)

Mesdames Marie BRETON, Viviane CARSANA, Virginie LUTHRINGER, Messieurs Jean-Marc JAVAUX, Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER, Daniel NOURRY, Jean-Luc BRULE, André MARTHEY, Yves PELLETIER.

ABSENTS EXCUSÉS : (3 membres)

Madame Magalie ROSE, Messieurs Denis DAGOT, Ludovic TABIS.

ONT DONNÉ POUVOIR : (2 pouvoirs)

Monsieur Ludovic TABIS à Monsieur Jean-Marc JAVAUX. Monsieur Denis DAGOT à Monsieur Pascal GAVAZZI.

**VOTE:** 

Votants: 13; pour: 13; contre: 0; abstention ou nul: 0.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Daniel NOURRY.

## **DELIBERATION N°8**

OBJET: Chaufferie de Faverney - subvention ADEME - Etudes avant-projet

Monsieur le Président rappelle que la commune de Faverney a transféré la compétence « chaufferie bois et réseau de chaleur » au SIED 70, suite aux conclusions favorables de l'étude de faisabilité pilotée par le Syndicat.

Les études liées à la réalisation de cette chaufferie et de son réseau de chaleur, qui seront menées par un bureau d'études qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) sont susceptibles d'être financées à 80 % par l'ADEME pour la partie avant-projets, estimée à 27 579,18 € HT (Etudes d'Avant-Projets Sommaire et Détaillé).

Le Bureau entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

1) **DECIDE** de solliciter les aides de l'ADEME au taux le plus élevé possible concernant ce dossier,

- CHARGE Monsieur le Président de déposer les demandes d'aides publiques correspondantes,
- 3) AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions nécessaires ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Marc JAVAUX

DE LA HAUTE-SAON